

FICHE FORMATION - BAC PRO

BAC PRO Conduite de productions horticoles

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous sortez d'une 2nde professionnelle ou avez obtenu un CAP (ou un diplôme de niveau 3)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le Bac Pro Conduite de Productions Horticoles forme des professionnels capables de gérer des cultures végétales en serre ou en plein champ.

Les élèves apprennent à cultiver des plantes ornementales, légumières ou aromatiques, tout en maîtrisant les techniques agricoles durables.

Ils acquièrent également des compétences en gestion d'entreprise, commercialisation et environnement réglementaire.

La formation alterne enseignement théorique, travaux pratiques et stages en entreprise.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Chef de culture en entreprise horticole

Responsable de pépinière ou de serres

Technicien conseil en agrofourniture ou en jardineries

Responsable de rayon produits végétaux en grande distribution

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Le titulaire du Bac Pro CPH peut encadrer la production horticole dans des exploitations spécialisées ou des jardineries.

Il organise les cycles de culture, surveille la qualité des produits et applique des méthodes respectueuses de l'environnement.

Il peut aussi vendre les productions ou animer une équipe technique.

Ce métier combine savoir-faire technique, sens du commerce et engagement écologique.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases scientifiques et techniques nécessaires à la conduite de cultures horticoles.

Maîtriser les bonnes pratiques agricoles et les normes phytosanitaires.

Apprendre à organiser et à optimiser les cycles de production.

Développer des compétences en gestion d'entreprise (coûts, planning, logistique).

Comprendre les spécificités des marchés horticoles et les attentes des clients.

Savoir utiliser les outils numériques et mécaniques liés à la production végétale.

Appliquer les principes de développement durable et de protection de l'environnement.

Être capable de manager une équipe et de communiquer efficacement.

Préparer à l'autonomie dans la gestion quotidienne d'un site de production.

Permettre l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études dans le secteur agricole.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Première année :

Culture des plantes : 90 h

Biologie-écologie : 60 h

Gestion : 50 h

Enseignement général (français, maths, histoire...) : 300 h

Accompagnement personnalisé et préparation à l'examen : 40 h

Deuxième année :

Spécialisation en production horticole : 90 h

Gestion d'exploitation : 60 h

Commercialisation et communication : 50 h

Enseignements généraux : 280 h

Accompagnement à la vie professionnelle : 60 h

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'un diplôme de niveau V (CAPA, CFG, BEP...) dans le domaine agricole ou horticole.

Avoir un intérêt pour les activités en extérieur, les plantes et la gestion.

Posséder une motivation pour les métiers de la production végétale et le travail manuel.

Être capable de suivre un apprentissage technique et de s'adapter à différents environnements professionnels.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer un BTS via Parcoursup, un Certificat de Spécialisation..

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Éducation nationale de Niveau 4 (Bac Pro) + d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31694/#anchor4>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF 211 – ROME A1414 - A1405

FORMACODE 21027 - 21028 - 21030 – RNCP31694

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A